



Chèques impayés : comment se faire rembourser la TVA

Fiche pratique publié le 21/04/2017, vu 919 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

La Direction des Impôts vient d'apporter des précisions à ce sujet, notamment lorsque l'on est confronté à un chèque volé ou sans provision.

Dans ce cas, le code général des impôts prévoit que la taxe déjà reversée peut être imputée ou remboursée, mais sous réserve qu'un certain nombre de conditions soient réunies, lesquelles viennent d'être précisées comme suit :

Lorsque le prix est réglé au moyen de chèques qui se révèlent volés ou sans provision, la récupération de la TVA acquittée par le commerçant peut intervenir dès que celui-ci justifie du caractère irrécouvrable de sa créance, c'est-à-dire, notamment, lorsqu'il établit qu'il a été réglé au moyen de chèques volés ou, dans le cas de règlement au moyen d'un chèque sans provision, lorsqu'il a exercé toutes les voies de recours prévues par la loi.

En outre, si l'adresse du client est connue, la récupération de la TVA est subordonnée à l'envoi à celui-ci d'un duplicata de la facture initiale, revêtu de la mention suivante :

"Facture demeurée impayée pour la somme de euros (prix net) et pour la somme de euros (TVA correspondante) qui ne peut faire l'objet d'une déduction (CGI, art. 272)"

En revanche, lorsque le débiteur a disparu, le commerçant est dispensé de cette formalité.

[Que devient la TVA en cas d'impayé ?](#)

Guides juridiques :

- [Remplir la déclaration de TVA CA12](#)
- [Facture impayée : réussir à se faire payer](#)
- [10 astuces pour éviter les impayés](#)
- [Nommer le gérant d'une SARL](#)
- [Rémunérer un gérant de SARL](#)
- [Révoquer un gérant de SARL](#)
- [Démission d'un gérant de SARL : mode d'emploi](#)
- [Réaliser une assemblée annuelle de SARL](#)
- [Dividendes : mode d'emploi](#)
- [Gérer un compte courant d'associé](#)
- [Dissoudre une SARL](#)

Fiches juridiques :

- [Procédure collective : comment effectuer une déclaration de créances](#)

- [Que devient la TVA en cas d'annulation d'une vente ?](#)
- [Peut-on récupérer la TVA figurant sur les notes de restaurant, les tickets de péage et de cartes bancaires ?](#)
- [Déduction de TVA : les factures sans TVA sont-elles admises ?](#)
- [Déduction de TVA : les factures non originales ou comportant des erreurs sont-elles admises ?](#)
- [TVA : quand faut-il déterminer un coefficient de déduction ?](#)
- [Comment calculer la TVA à reverser au Trésor public ?](#)
- [Remplir sa déclaration de TVA CA12](#)